

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°337. Décembre 2016



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL



Dessin réalisé à l'atelier peinture par Marisa

SOMMAIRE

P.2 -FÉDÉRATION
RASSEMBLEMENT AU
PARLEMENT DE WALLONIE

P.3-4 -FÉDÉRATION
TÉMOIGNAGES
DE MILITANT(E)S

P.5-6 -FÉDÉRATION
LE 17 OCTOBRE EN PHOTOS

P. 6 -FÉDÉRATION
MOBILISATION POUR
INTERPELER CONTRE CE QUI
NOUS REND TRANSPARENT

P. 8 -NAMUR
NOS DROITS
Un PIIS obligatoire pour tout
bénéficiaire du RIS !

P. 9 -NAMUR
HORS CADRE
Mur de papiers

P.10 -FÉDÉRATION
AGENDA ET CA SE PASSE
Ici et là on se mobilise

EDITORIAL

NUMÉRO SPÉCIAL

Journée mondiale du refus de la misère

Au fil des pages de ce journal, nous vous proposons de découvrir les moments forts de cette journée, qui constitue un temps privilégié de l'année où les plus pauvres et les associations dans lesquelles ils se rassemblent prennent la parole et interpellent.

Les photos et les textes témoignent de l'importante mobilisation de nombreux militant(e)s, venus des quatre coins de Wallonie et de Bruxelles, pour que cette journée soit réellement un temps d'interpellation sur les mécanismes qui produisent la grande pauvreté et un temps d'hommage à toutes celles et ceux qui tous les jours résistent à la misère.

Cette mobilisation s'est exprimée à travers diverses prises de parole, la lecture de témoignages, de nombreuses créations artistiques, la fabrication et la diffusion de personnages transparents, la distribution de tracts, des temps d'échange et de dialogue avec des mandataires politiques et des citoyens...

Continuons à nous mobiliser pour imposer un suivi politique à nos interpellations.

CHANTAL CORNET

**Que celui ou celle qui sait lire,
lise et PARTAGE ce JOURNAL
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

FÉDÉRATION RASSEMBLEMENT AU PARLEMENT DE WALLONIE

Une fois de plus, nous étions très nombreux à nous rassembler au pied de la Dalle en l'honneur des victimes de la misère, scellée sur un mur dans la verrière du Parlement de Wallonie.

Les pages qui suivent vous permettent de découvrir une partie des prises de parole et témoignages lus à cette occasion.

« Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs
les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis et amis,

C'est au nom des militantes et militants des mouvements Luttes-Solidarités-Travail, ATD Quart-Monde, Le Front commun des SDF, Le Pivot Culturel d'Etterbeek, la Rochelle de Roux, ainsi qu'au nom de la plateforme Associations21 pour un développement durable, que je tiens à remercier les parlementaires de Wallonie pour cette invitation à nous rassembler devant la dalle posée ici, sur les murs du Parlement.

Nous remercions aussi les membres des associations, des institutions et des écoles qui nous rejoignent aujourd'hui et qui ont accepté d'héberger dans leurs locaux nos personnages témoins de la transparence, de l'inexistence citoyenne imposées aux plus pauvres.

C'est pour témoigner de la vie de tous ceux et celles qui luttent au quotidien pour survivre dans des conditions inhumaines que nous sommes rassemblés ici.

Des personnes osent parler en leur nom et au nom de tous les autres qui ne sont pas ici, qui n'imaginent pas que leurs conditions d'existence déplorables puissent changer.

**ON NOUS REND
TRANSPARENTS, MAIS
NOUS RÉSISTONS CHAQUE
JOUR À LA MISÈRE**

Ces dernières années, nous avons mis en évidence une série de pratiques et de législations qui contribuent à rendre de plus en plus de personnes inexistantes, hors de la vue et des répertoires, hors de la cité.

Ces législations, qui poussent une part croissante de personnes et de familles dans une insécurité d'existence toujours plus profonde, nous les avons dénoncées au cours des années 2014, 2015 et 2016.

° Ces deux dernières années, les exclusions des allocations de chômage pour des milliers de personnes.



Tout ceci relève de décisions des pouvoirs publics.

° Une insécurité d'existence pour de nombreuses familles dont des enfants sont placés pour des raisons de pauvreté.

° Une répression de la mendicité.

° Une augmentation des conditions pour obtenir des aides du CPAS qui fragilisent de plus en plus de personnes.

° Tous ceux et celles qui fuient les violences et la misère subies dans d'autres pays. Ils se retrouvent ici, sans papiers, sans revenu, à vivre à la rue, dans les bois. Parfois tolérés, souvent pourchassés.

° Un Plan wallon de lutte contre la pauvreté qui ne nous convient pas.

Pour mettre en lumière ces situations de vie "d'êtres inexistantes", "d'êtres transparents", le mouvement LST a organisé depuis l'été une campagne de diffusion avec des personnages "transparents" dispersés à travers les villes et villages de Wallonie.

Une partie de ces personnages est revenue à Namur aujourd'hui pour représenter tous ceux et celles qui ne peuvent pas être là pour témoigner de leurs luttes et de leurs espérances.

**INEXISTENCE, NON DROIT,
QUI POUSSE HORS
DE LA CITÉ**

Pouvons-nous parler de citoyenneté de seconde zone ou simplement faire le constat terrible que, ici comme ailleurs, les plus pauvres échappent à ce concept d'appartenance qu'est la "citoyenneté".

**UNE TRANSPARENCE
TOTALE DE L'ENSEMBLE
DE L'EXISTENCE**

Pour les plus pauvres, tous les faits et gestes doivent être connus et répertoriés soigneusement dans les rapports sociaux, dans les dossiers de demande d'un logement, d'une aide sociale, pour justifier la composition du ménage, obtenir une bourse d'étude...

Tout oublié dans ce qu'il faut mettre au jour sera considéré comme une tentative de fraude et dès lors, c'est l'arme alimentaire qui exerce une pression inouïe sur les personnes, les familles.

Comment se loger seul ou en famille, se nourrir, se soigner si demain, on supprime les aides reçues actuellement au motif d'un oubli interprété comme une tentative de "fraude sociale", ou encore parce que les législations changent ?

Aborder la misère et la pauvreté telles qu'elles sont produites dans nos sociétés de plus en plus inégalitaires à travers ce point de vue de la transparence permet de mettre au jour deux faces d'une même médaille.

D'une part, les pauvres sont rendus transparents, inexistantes par diverses conditionnalités qui les poussent hors du droit et hors "les murs". C'est la misère, on y survit, on se cache.

D'autre part, il leur est imposé de se mettre à nu, de rendre transparente la totalité de leur vie, comme une indispensable condition pour "exister" à travers diverses formes d'aides, d'assistances ou de solidarités.

Des personnes osent parler en leur nom et au nom de tous les autres qui ne sont pas ici, qui n'imaginent pas que leurs conditions d'existence déplorables puissent changer.

Ce sont des analyses qui s'enracinent dans la vie imposée aux plus pauvres que des militantes et militants vont partager avec vous ».

TEMOIGNAGES

FÉDÉRATION

QU'EST-CE QU'ILS VEULENT FAIRE DE NOUS ?

J'ai travaillé. J'avais 17 ans, les employeurs avaient des avantages s'ils engageaient des moins de 21 ans. C'est un contrat courte durée, et comme manutentionnaire. Un travail à l'usine.

Je me suis mariée, j'ai été au chômage. J'ai élevé mes enfants. Quand j'ai divorcé, j'ai recherché un emploi. J'ai cherché, j'ai suivi des formations, je n'ai pas arrêté de suivre des formations dans plein de domaines (secrétariat, aide familiale,...).

Ces dernières années, j'avais un contrat de travail comme sacristine. Pendant presque 11 ans. Quand le contrat s'est terminé, je me suis à nouveau retrouvé au chômage.

Et recommencent à nouveau les recherches d'emploi, les formations. 9 mois après mon arrêt de travail, en mars, je reçois une lettre du Forem. Contrôle. Le temps d'une grossesse.

Cette lettre m'avertit que j'allais être contrôlée, sur mon devoir de chercher un emploi.

C'est un stress immense de recevoir ce courrier.

Quand on reçoit ce type de lettre, on est sous le choc.

On ne se sent plus exister.

Pourtant, j'avais déjà cherché de l'emploi... J'ai été voir partout, le travail qu'on propose dans les offres d'emploi n'est pas accessible, ce n'est pas pour les petites gens comme nous.

Il faut des diplômes, un véhicule, des qualifications, de l'expérience...

Mais pour nous ?



Dessin réalisé à l'atelier peinture par Eric.

Avant de recevoir cette lettre de contrôle, j'avais refait une demande de formation pour être chauffeur de car, de bus... c'était dans les possibilités, cela me plaisait et je savais qu'on cherchait des chauffeurs (et qu'on en cherche encore, d'ailleurs). J'ai étudié deux semaines pour réviser français et math. J'ai réussi le test. Mais j'ai été recalée à l'oral.

Je n'ai jamais reçu d'offres d'emploi de l'Onem, sauf plusieurs possibilités en titres services mais il fallait une voiture.

J'étais retournée voir à ALE pour garder les enfants. Il leur fallait une autorisation pour que je puisse commencer. De nouveau attendre 6 mois ! Avec ces réactions, tu ne te sens pas exister non plus.

Quand je suis allée au syndicat avec mes recherches, la jeune femme m'a dit « ce n'est pas assez », ça sonnait comme une phrase type.

Je me suis sentie rabaissée. Je devais passer mes journées à faire des recherches, à apporter des preuves.

Toutes ces démarches imposées ne me servent à rien, ne m'aident pas et ne m'apportent pas d'emploi. Par contre, j'ai l'impression d'être à nouveau contrôlée.

J'ai reçu alors une offre d'emploi comme magasinier. Déplacer des colis lourds dans un hangar. Je me voyais mal faire ça à 57 ans, avec mes problèmes de dos.

Je n'en pouvais plus, mon médecin m'a remis deux certificats, 33 % d'incapacité et une hernie au dos.

Tout au long de ces années, dans ma recherche alors que je percevais les allocations de chômage, je me suis sentie transparente. Inexistante aussi.

Alors que je me sentais d'attaque pour la formation de chauffeur, on me l'a refusée. On a massacré mes espoirs !

Aujourd'hui, pied de nez de la vie, je travaille 2h par jour en ALE dans un car scolaire.

Qu'est-ce qu'ils veulent faire de nous ?

Marisa



FÉDÉRATION

TEMOIGNAGES

REPRESSION DE LA MENDICITE

Les exclusions du chômage, les nombreuses conditions ajoutées pour bénéficier du R.I.S, notamment à travers le PIIS, nous obligent à trouver d'autres moyens d'assurer notre sécurité d'existence.

Nous sommes nombreux à n'avoir plus d'autres choix que de dépendre de la charité publique, privée ou individuelle.

Tendre la main dans la rue, est un des derniers moyens qu'on a pour survivre.

Le fait d'aller dans un resto social ou chercher un colis dans une banque alimentaire est une autre forme de dépendance.

Dans un cas comme dans l'autre, on dépend du bon vouloir des autres pour survivre.

Les mécanismes qui nous poussent dans la misère ne sont pas nouveaux mais ils s'amplifient.

D'une part, de nombreuses lois nous poussent « hors du droit », nous obligeant à développer des moyens de survie.

D'autres part, nos moyens de survie sont de plus en plus réprimés et criminalisés.

Depuis quelques années ce sont des règlements de police qui organisent la chasse aux pauvres dans de nombreuses villes, alors que la répression de la mendicité et du vagabondage sont suspendues depuis 1994.

En interdisant et en réprimant la mendicité, on nous pousse « hors de la cité », hors des murs ».

On ne veut plus nous voir. Ne plus voir la pauvreté. On nous cache. On nous rend transparent. On nous rend inexistant.

Jean-Francois



PARCE QU'ON NE COMPREND PAS, ALORS ON JUGE, ON TE JUGE.

Les gens et en particulier les services et les politiques ne se rendent pas compte de ce qu'on vit. Ils ne savent pas par quoi on a dû passer : toutes les peurs, les comptes à rendre, les rdv,... Souvent, parce qu'on ne comprend pas, alors on juge, on te juge.

Mon expérience avec le CPAS a été quelque chose de difficile pour moi. Je me sentais un peu misérable, j'avais l'impression d'être prise pour une conne, une moins que rien.

Au CPAS, j'ai dû rendre des papiers pour qu'ils m'acceptent, pour que j'aie un revenu.

Des papiers, et encore des papiers pour tout prouver; comme si ta vie n'était qu'un bout de papier. C'était juste des contrôles de tes dépenses, que tu paies cela, que tu ne paies pas cela. Ils te questionnent sur tout : pourquoi tes parents ne sont plus ensemble ? Pourquoi ton père ne te paie pas une pension alimentaire ?...Je viens pour un revenu pas pour raconter ma vie!

Et encore, faire un papier à droite à gauche comme la demande d'inscription de demandeur d'emploi. J'avais la chance d'avoir un bus en face de chez moi pour me déplacer jusqu'au Forem mais si tu n'as pas les moyens d'aller chercher ton bout de papier ? Tu fais comment ?

Ils ne voulaient pas entendre ce que j'avais à dire mais ce qui comptait, c'était les bouts de papiers.

Notre vie est-elle basée sur des bouts de papiers ? Pourquoi ne pas écouter ce que la personne a à dire ? Ils ne voulaient, ne pouvaient pas entendre ce que j'avais à leur dire. Et moi, je ne pouvais pas m'exprimer dans ces conditions.

Dès que je recevais une lettre du CPAS, j'avais une boule au ventre. Sans cesse, la peur d'être jugée parce que je n'ai pas su faire ce qu'ils me demandaient, parce que je n'avais pas les moyens de le faire.

Le CPAS ne m'a pas encouragée, il m'a découragée. Et à un moment donné, quand on y arrive plus seule, au lieu de me dire « vous avez votre revenu et on va vous aider à vous en sortir, on va vous aider à trouver un travail, un logement, du chauffage,... ».

Le message va plutôt dans le sens contraire. J'entends : « Vous n'êtes pas capable de trouver du travail, de trouver un logement, ou autre chose,... ».

Alors, tu te sens comme une moins que rien. Et puis, tu finis par te dire : « S'ils te le disent, c'est que c'est vrai. » A ce moment-là, tu ne te sens pas exister, tu te sens transparent par rapport au système. Tu as l'impression, que ce système, il ne veut pas t'aider mais t'enterrer.

Mon expérience par rapport au CPAS mais aussi la rencontre avec d'autres, me fait penser et dire que ce n'est pas seulement moi, c'est un tas d'autres personnes qui vivent cette transparence.

Aujourd'hui, j'ai la force de le dire et de témoigner mais je sais que plein d'autres n'ont pas cette force pour le moment, tellement ils se sentent transparents.

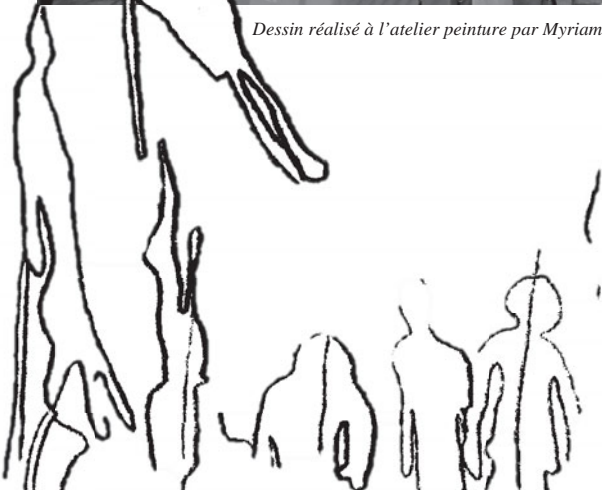
Personne ne devrait laisser faire cela !

FÉDÉRATION

REPORTAGE PHOTOS DE LA JOURNÉE



Dessin réalisé à l'atelier peinture par Myriam



DE LA MISÈRE, LE 17 OCTOBRE 2016



Dessin réalisé à l'atelier peinture par Francine



Merci aux photographes pour ces très belles photos

MOBILISATION POUR INTERPELER SUR CE QUI NOUS REND TRANSPARENT

FÉDÉRATION

Le 17 octobre 2016, nous étions de nombreux militant(e)s mais également des citoyens, des mandataires politiques... à nous être mobilisés autour du stand d'information et de sensibilisation, situé sur la Place de l'Ange à Namur.

Des militant(e)s de LST, d'ATD, du Pivotal, de La Rochelle, d'Associations 21, des Travailleurs sans emploi de la FGTB Luxembourg, venus des 4 coins de Wallonie et de Bruxelles, se sont exprimés avec des mots ou des créations artistiques, pour rendre hommage à ceux qui tous les jours résistent à la misère.

Ce fût aussi une belle occasion d'exposer une fois de plus, la grande peinture collective « Il quarto stato 2014 ». Cette année, elle était entourée d'une centaine de personnages réalisés dans un film plastique transparent, qui symbolisent toutes les personnes qui sont contraintes à vivre dans des situations qui les rendent "transparentes", "inexistantes".

Comme, nous l'avons écrit dans les précédents numéros de ce journal, ces personnages créés par des militant(e)s, ont servi à organiser une large campagne de sensibilisation et d'interpellation sur les différentes formes de « transparence » imposées aux plus pauvres - par des législations, mesures économiques et pratiques sociales - et sur l'insécurité d'existence accrue par ces situations (1).

Plus de 120 organisations en Wallonie et à Bruxelles (2) ont rejoint cette campagne en accueillant un ou plusieurs personnages. Pendant toute la matinée du 17 octobre, des membres de ces associations, institutions... sont venus nous rejoindre avec leur personnage. Certain(e)s nous ont également accompagnés au Parlement de Wallonie.



Dessin réalisé à l'atelier peinture par Francine.



(1) Vous pouvez découvrir nos interpellations dans le document que nous avons diffusé à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère : « On nous rend transparent, mais nous résistons tous les jours à la misère », téléchargeable sur notre site www.mouvement-lst.org.

(2) La liste des organisations participantes et d'autres informations sur la campagne « transparent » sont également consultables sur notre site.

CE MATIN

Ce matin
D'un autre été se glisse derrière leurs sourires
Cachant leur misère qui sanglote
Sur ces hivers lointains

Ce matin là
Les ouvrières font la ronde des mendiants
Mendiant leur pain au laboureur fatigué
De trop de vie perdue par le temps

Ce matin là
Les clochards dorment au coin des rues désertes
Seules leurs dépouilles couvrent les trottoirs
De passagers voilés par leur indifférence

Ce matin
Les ouvriers travaillent le blé d'argent
Qui consume silencieusement ces automnes aux nuits
De jeunesse écoulee sur leurs tombeaux

Ce matin là
J'ai vu le printemps mourir au fond de ces yeux
Innocents qui regardaient les nuits glacées
Sur leurs joues d'enfance

Ce matin
Les mendiants longent les rues enivrés
De vieilles bouteilles de vins qui bercent doucement
Leurs rêves brûlés par un feu de bois

Ce matin- là, j'ai donné
Mon pain de demain

V. Demol

Poème écrit par une militante du Pivotal culturel d'Etterbeek

NOS DROITS

UN PIIS OBLIGATOIRE POUR TOUT BÉNÉFICIAIRE DU REVENU D'INTÉGRATION !

*DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2016, TOUTE PERSONNE BÉNÉFICIAIRE DU RIS DEVRA SIGNER UN
PIIS (PROJET INDIVIDUALISÉ D'INTÉGRATION SOCIALE) AVEC LE CPAS*

LE PRINCIPE : UN CONTRAT OBLIGATOIRE

Désormais, tout nouveau bénéficiaire du revenu d'intégration, quel que soit son âge, doit signer avec le CPAS un projet individualisé d'intégration sociale.

Le contrat doit préciser sa durée, les échéances à respecter, et les modalités d'évaluation du projet.

Préalablement à sa signature, l'assistant(e) social(e) informe le demandeur de la teneur, de la portée et des conséquences du contrat. En clair : l'obligation de respecter le contrat et le risque de sanction (suspension ou retrait du RIS) en cas de non-respect.

Ce projet prend la forme d'un contrat. Qui dit contrat, dit, en principe, liberté de négocier et de signer. La réalité n'est ni si claire ni si simple. En pratique, la personne n'aura pas le choix : si le CPAS veut lui faire signer un contrat, elle devra s'y soumettre.

Ceci dit, la loi ajoute que le libre choix du demandeur relatif aux moyens à mettre en œuvre pour la réalisation du projet, est respecté chaque fois que possible et pour autant que cela ne coûte pas plus cher pour le CPAS.

C'est une base claire de discussion avec l'assistant(e) social(e), par exemple pour choisir une formation dans tel domaine plutôt que dans celui auquel pensait le CPAS.

La loi donne certaines garanties, et il faudra réfléchir à la manière de les utiliser :

- droit d'être accompagné par une personne de son choix pour discuter avec l'assistant(e) social(e) du contenu et des objectifs du contrat,
- droit de demander à être entendu par le Comité du CPAS avant de signer le contrat,
- droit de demander d'être dispensé de ce contrat pour des motifs de santé ou d'équité.
- délai de réflexion de 5 jours, après la discussion avec le CPAS et avant de signer le contrat.

L'EXCEPTION : LES RAISONS DE SANTÉ OU D'ÉQUITÉ

Les motifs de santé ou d'équité visent toute situation personnelle difficile qui empêche ou rendrait trop difficile le respect d'un projet individualisé d'intégration sociale.

Le CPAS peut ainsi décider de ne pas conditionner l'octroi du RIS à un tel contrat pour des motifs de santé ou d'équité (maladie grave, fragilité mentale, situation familiale difficile, expulsion ou vie à la rue, etc).

Le CPAS doit « évaluer les besoins de la personne » avant de lui proposer un contrat, afin de définir les démarches auxquelles la personne devra s'engager dans le cadre de ce contrat (recherche d'un nouveau logement ?, démarches pour obtenir une pension alimentaire pour les enfants ?, formation à suivre ?, etc).

Cette enquête sociale permettra également au CPAS d'identifier les éventuelles raisons de santé ou d'équité pour ne pas imposer un contrat.

DES AIDES COMPLÉMENTAIRES

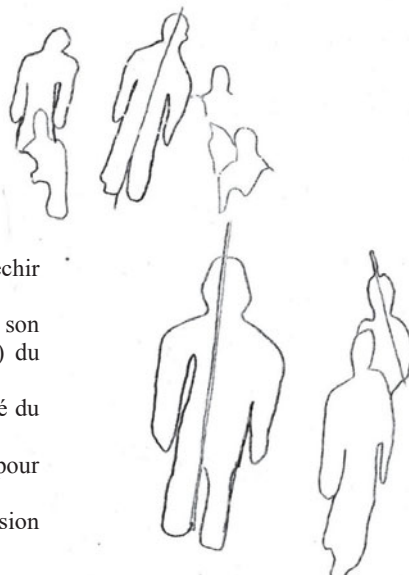
Le contrat définit les aides complémentaires éventuelles liées aux exigences du projet individualisé d'intégration sociale.

Lorsque le contrat prévoit de suivre des cours, un stage professionnel ou une formation, le CPAS peut décider d'accorder, en plus du RIS, une prime d'encouragement. Il s'agit en réalité d'un remboursement des frais exposés par la personne pour suivre sa formation (frais de déplacement, vêtements de travail, frais d'inscription, etc.).

UNE ÉVALUATION RÉGULIÈRE

L'assistant(e) social(e) et la personne procèdent à l'évaluation du contrat, au moins trois fois par an. Si des intervenants extérieurs ont signé le contrat (l'école, le patron de stage, etc.), ils participent à l'évaluation. Au moins 2 de ces 3 évaluations doivent prendre la forme d'un entretien individuel : pas question de faire une évaluation « sur papier », sans rencontrer l'intéressé.

En outre, la loi ajoute que lorsque la personne en fait la demande, le travailleur social doit lui accorder un entretien dans les cinq jours ouvrables de sa demande.



Dessin réalisé à l'atelier peinture par Myriam

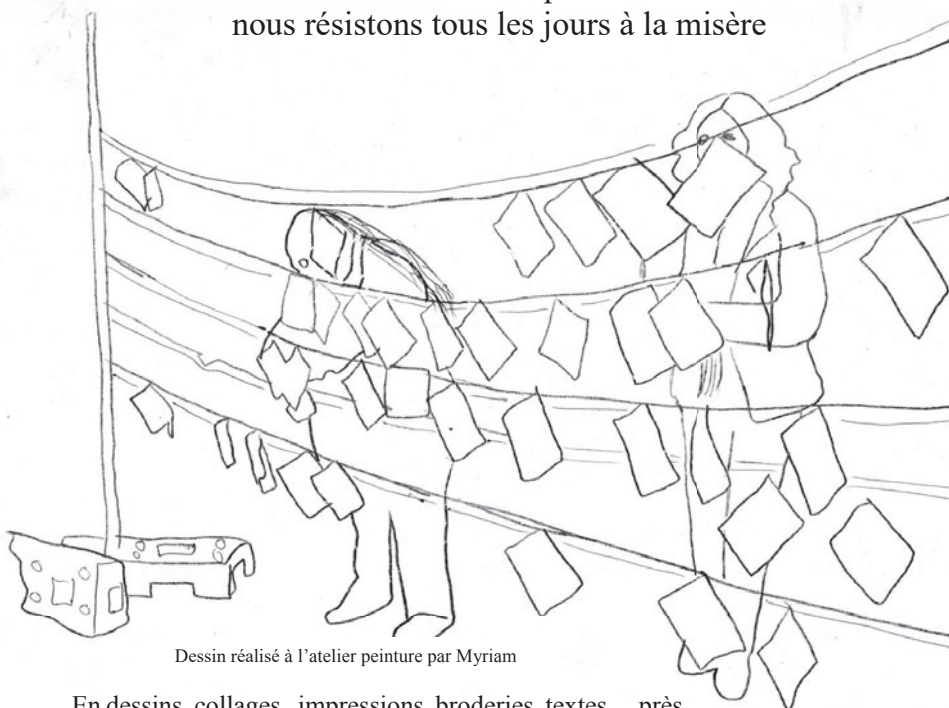
NAMUR

HORS CADRE

MUR DE PAPIERS

NOUS AVONS EXPOSÉ DANS LES RUES DE NAMUR,
UNE ŒUVRE COLLECTIVE ET ÉPHÉMÈRE.
NOUS L'AVONS APPELÉE « MUR DE PAPIERS »

On nous rend transparents mais
nous résistons tous les jours à la misère



Dessin réalisé à l'atelier peinture par Myriam

En dessins, collages, impressions, broderies, textes... près de 300 cartes ont été réalisées à Namur, Andenne, Jemelle... pour exprimer cette transparence qui nous est imposée, pour rendre hommage à ceux qui tous les jours résistent à la misère.

« C'était chouette, il y avait tout le temps des gens qui s'arrêtaient et venaient regarder les cartes. Certains nous ont remerciés car on leur offrait une carte qu'ils pouvaient choisir. » Valérie

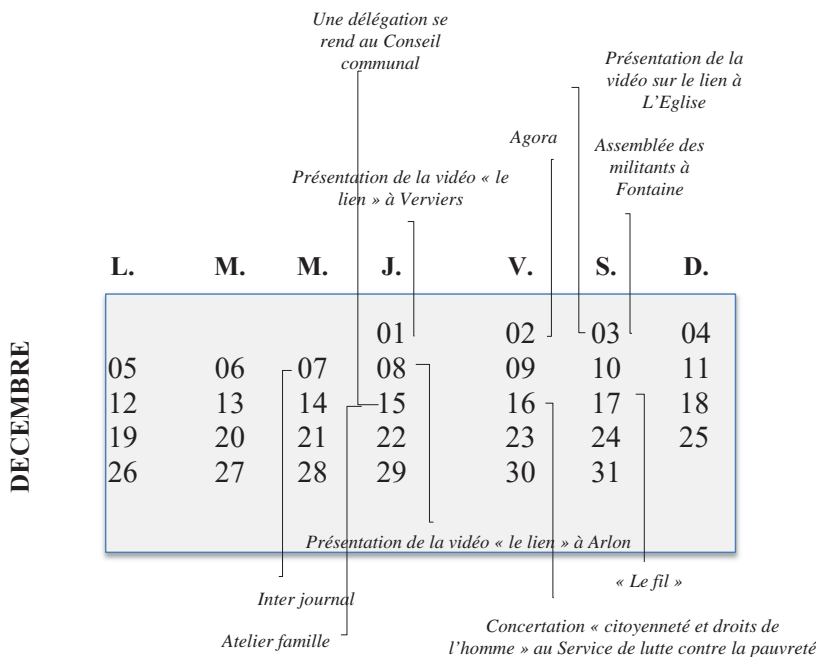


Dans la rue, nous avons invité les passants à choisir pour eux une carte qu'ils aiment, qui les interpelle. Et ceux qui avaient un peu plus de temps, nous leur avons proposé de réaliser eux-mêmes une carte. Avec une technique toute simple de dessin, nous leur avons fait découvrir un personnage invisible dans leur dessin.





CA SE PASSE



ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 6 et 20 décembre. A Andenne, les mardis 13 et 27 décembre. A Noisieux, le lundi 19 décembre.

LE GROUPE DES JEUNES d'Andenne se retrouve tous les jeudis de 19h00 à 21h00.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER VITRINE**, les lundis après-midi. **L'ATELIER LE FIL** vous donne rendez-vous le samedi 17 décembre.

LES PERMANENCES : le lundi et le jeudi à Andenne - le lundi et le jeudi à Namur - le mardi à Jemelle - le vendredi après-midi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

ANDENNE

« A TRAVERS NOUS »

« On nous rend transparents, mais nous résistons chaque jour à la misère »

LST Andenne vous invite le vendredi 9 décembre 2016
A l'Hôtel de Ville d'Andenne

19h00 : Ouverture des portes et visite de l'exposition

19h30 : Des militant(e)s de LST Andenne vous emmènent pour un détour dans les ateliers du Centre d'Expression et de Créativité

20h00 : « Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation »

Projection de la vidéo et échange avec le public

21h00 : Verre de l'amitié

A l'occasion de la journée mondiale des droits de l'Homme, invitez largement vos amis et connaissances pour une soirée de solidarité pas du tout ordinaire. !

NOISEUX

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Albert Harte, ce 9 novembre 2016. Il était militant de longue date dans le mouvement LST.

Toutes nos pensées vont à sa famille et ses amis.

**« LA MAIN DANS LA MAIN »
LE QUART MONDE EN MOUVEMENT**

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises

De Ciney-Marche-Jemelle :
Chantal

De Namur :
Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:
Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé
à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387
de la Fédération
Luttés Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178
Communication : 732501 (LST Andenne).



AVEC LE SOUTIEN



De la Fédération Wallonie Bruxelles
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi)

**CHERS LECTEURS, N'HÉSITÉS PAS À NOUS
CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS
REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP
DE FIL... BONNE LECTURE !**

imdln@mouvement-lst.org